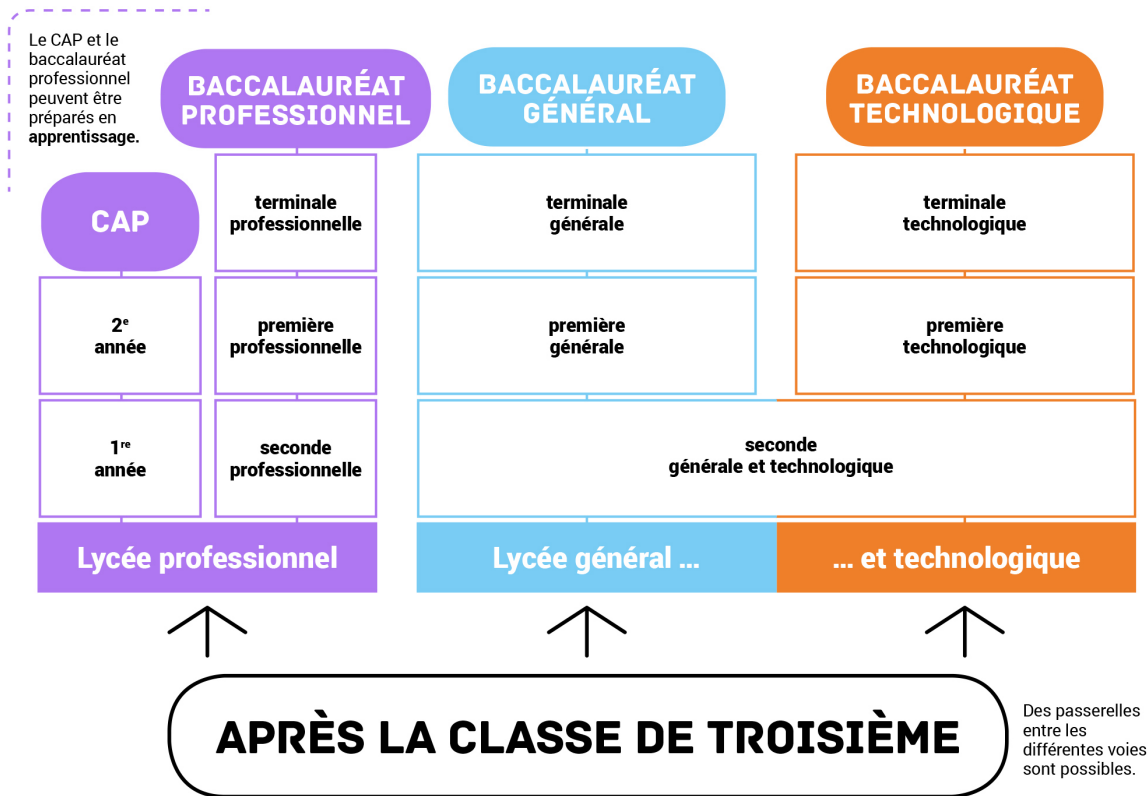


CHOISIR UNE ORIENTATION "Artistique" : *Comment ? Quels parcours ? Quelle organisation ? Etc etc*

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE



© ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Octobre 2019

Avant tout, faire la différence entre :

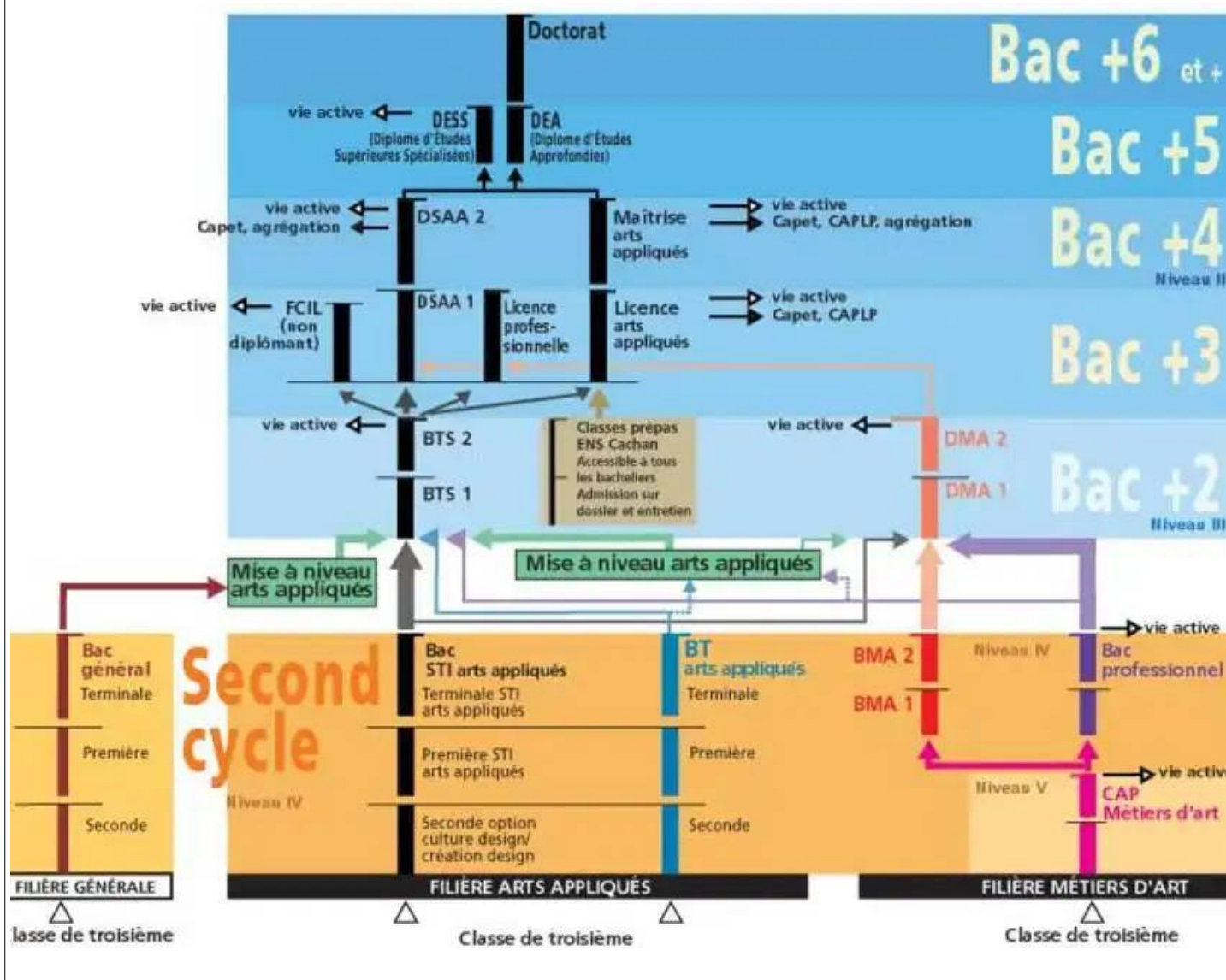
- **Arts Plastiques** : domaine qui regroupe l'ensemble des champs de la pratique artistique et plasticienne (sculpture, peinture, installation, vidéo art, etc). Pour faire simple : c'est l'art du "musée", qui n'a pas d'utilité propre en soit contrairement aux Arts Appliqués, qui n'est pas essentiel mais qui est éminemment historique, social, culturel.
- **Arts Appliqués** : domaine artistique qui a une visée utilitaire et commerciale. Ce domaine se scinde en différents groupe :
 - > la communication visuelle
 - > le design d'objet,
 - > le design de mode,
 - > le design d'espace,
 - > animation.
- **Métiers d'Art** : domaine lié à l'artisanat d'art. C'est un domaine beaucoup plus technique, manuel, et "traditionnel.

On y retrouve : orfèvre, doreur, ébéniste, ferronnier d'art, charpentier, fontainier...etc

Pour en savoir plus sur les différents métiers d'art : <https://www.institut-metiersdart.org/metiers-art/ressources/la-liste>

On accède généralement à aux métiers liés à ces domaines :

- **en Arts Plastiques :**
 - > par le lycée général (spécialité et/ou option Arts)
 - > par le lycée technologique (bac STD2A et option "Arts" ou bac S2TMD)
-
- **Arts Appliqués :**
 - > par le lycée général (spécialité et/ou option Arts)
 - > par le lycée technologique (bac STD2A et option "Arts"). Si l'on veut par la suite effectuer un BTS d'Arts Appliqués, il faut soit avoir effectué un bac STD2A, soit passer après le Bac une MANAA (Mise A Niveau en Arts Appliqués)
 - > par le lycée technologique (bac STI2D)
 - > par le lycée professionnel : CAP, BEP, Bac Pro, BTS, diplôme supérieur d'arts appliqués ...
- **Métiers d'Art :**
 - > par le lycée professionnel : CAP, BEP, Bac Pro, BTS
 - > par le lycée général ou technologique : en étant admis dans une grande école des Métiers d'Arts après son Baccalauréat (comme l'Ecole Boule par exemple).



En lycée général et technologique :

> enseignement de spécialité : "Arts".

Selon l'offre du lycée, l'enseignement de spécialité "Arts" peut être lié : *aux Arts Plastiques, à la Musique, au Cirque, au Cinéma-Audiovisuel, à la Danse, au Théâtre, ou à l'Histoire des Arts.*

Il est donc nécessaire de se renseigner auparavant sur ce qui y est enseigné en fonction du lycée choisi.

- **En seconde générale** : il n'y a pas d'option ou de spécialité mais un accompagnement personnalisé.
- **en Première générale et technologique** : l'élève choisit trois enseignements de spécialité, d'une durée de 4h/semaine chacun.
A la fin de l'année, est évalué un des enseignements de spécialité que l'élève n'aura plus en terminale.
- **en Terminale générale et technologique** : l'élève a conservé deux de ses enseignements de spécialité de Première, et ils ont chacun une durée de 6h/semaine. Ces enseignements seront évalués à la fin de l'année de Terminale.

> enseignement optionnel: "Arts".

- **En Seconde générale** : l'élève peut choisir d'effectuer une option "Arts". Cette option peut être là encore liée : *aux Arts Plastiques, à la Musique, au Cirque, au Cinéma-Audiovisuel, à la Danse, au Théâtre, ou à l'Histoire des Arts.*
- **en Première et en Terminale générale et technologique** : Il a une durée 3h p/ semaine en première et terminale générale.
L'enseignement optionnel est facultatif. Cependant, le fait qu'un élève ait choisit de sa propre volonté un enseignement optionnel a plusieurs avantages :
 - note supplémentaire à l'examen du Baccalauréat permettant de rehausser sa note globale,
 - vis-à-vis de son orientation post-bac, une plus-value quant à son dossier en fonction de la filière d'étude choisie,
 - en générale, vous serez aussi placés dans une classe avec un meilleur niveau scolaire global.

QUELS MÉTIERS OU ÉCOLES PEUT-ON ATTEINDRE AVEC UN ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ OU D'OPTION "ARTS" ?

PARCOURS AVENIR

ARTS PLASTIQUES - Un parcours de formation artistique et culturelle : un métier d'avenir

ENSEIGNEMENTS AU LYCÉE		= PROFESSIONS	ÉTUDES SUPÉRIEURES avec une dominante artistique et culturelle
Spé. et/ou Option	+ Spécialités		
ARTS PLASTIQUES 1	HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES ou LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	URBANISTE, ARCHÉOLOGUE, HISTORIEN D'ART, ARCHIVISTE, ANTIQUAIRE, GUIDE CONFÉRENCIER, COMMISSAIRE PRISEUR, MÉTIERS D'ART (sculpteur sur pierre ou sur bois, bijoutier, mosaïste, costumier, tapissier d'ameublement, maroquinier, etc), ...	<p>○ >>> combinaisons les plus adaptées selon le parcours dans le supérieur</p> <p>Universités et IUT (Institut Universitaire de Technologie) Licence : études longues / Licence pro et DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) : études courtes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Parcours <i>Arts plastiques</i> : Licence ①②③⑤ ➤ Parcours <i>Arts du spectacle</i> : Licence ①②③⑤ ➤ Parcours <i>Histoire de l'art et Archéologie</i> : Licence ①②③ ➤ Parcours <i>Conservation-restauration des biens culturels</i> : (à partir du Master) ①②③⑤ ➤ Parcours <i>Information-Communication</i> ou Mention <i>Médiation</i> : Licence / Licence pro / DUT ①②③⑤⑥⑧ ➤ Parcours <i>Métiers du livre</i> : Licence pro / DUT ①②③ ➤ Parcours <i>Métiers du Patrimoine</i> : Licence pro / DUT ①②③ ➤ Parcours <i>Métiers du Design</i> : Licence pro ④⑤⑥⑨ ➤ Parcours <i>Métiers du Numérique</i> : Licence pro ⑤⑨ ➤ Parcours <i>Métiers de l'informatique</i> : Licence pro, DUT ④⑤⑨ ➤ Mention <i>Marché de l'art</i> : (à partir du Master) ①③⑧ ➤ Parcours <i>Art-Thérapie</i> : DU (Diplôme Universitaire) ⑦ <p>Lycées / Écoles privées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles) option art ①②③ ➤ CPES-CAAP (Classes Préparatoires aux Études Supérieures-Classes d'Approfondissement Arts Plastiques) ①②③④⑤⑥⑧ ➤ DN MADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) (14 mentions : animation / espace / événement / graphisme / innovation sociale / instrument / livre / matériaux / mode / numérique / objet / ornement / patrimoine / spectacle) ①②③④⑤⑥⑧⑨ (selon la mention) ➤ BTS (Brevet de Technicien Supérieur) Métiers de l'audiovisuel option métiers de l'image ⑤⑥⑨ <p>Écoles spécialisées : art / design / architecture / animation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ ENSBA École Nationale Supérieure des Beaux-arts ①②③⑤⑨ ➤ Écoles Supérieures d'Art (Écoles des Beaux-arts) ①②③⑤⑨ ➤ ENSAD École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs ④⑤⑥⑧ ➤ ENSCI École Nationale Supérieure de la Création Industrielle ④⑤⑨ ➤ ENSA École Nationale Supérieure d'Architecture ④⑤⑥⑧⑨ ➤ ESA École Spéciale d'Architecture (Privée) ④⑤⑥⑧⑨ ➤ INSA Institut National des Sciences Appliquées ④⑤⑥⑧⑨ ➤ Écoles d'animation ou effets visuels (en majorité privées) : Gobelins, ArtFX, EMCA, ESMA, etc. ②④⑤⑧ <p>Écoles spécialisées : patrimoine / communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ ENC École des chartes ①② ➤ École du Louvre ①② ➤ INP Institut National du Patrimoine ①②⑥ ➤ Écoles de communication (Privées) : IST, ESTRI, SciencesCOM, EFAP, ISCOM, etc. ②③⑤⑧ ➤ CELSA École des hautes études en sciences de l'information et de la communication ②③⑤⑧ ➤ IESA Institut d'Études Supérieures des Arts ①②③⑤⑧ <p>Écoles d'ingénieurs ⑨</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ ENSAM (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) / IMAC (Image-Multimédia – Audiovisuel – Communication) / ECAM / etc.
ARTS PLASTIQUES 2	HUMANITÉS, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE	ARTISTE, ENSEIGNANT, CRITIQUE D'ART, CINÉASTE, ANIMATEUR, MAQUETTISTE, INFOGRAPHISTE, GRAPHISTE, ILLUSTRATEUR, MÉTIERS D'ART*, ...	
ARTS PLASTIQUES 3	LANGUES, LITTÉRATURE ET CULTURE ÉTRANGÈRE	GUIDE TRADUCTEUR, COMMISSAIRE D'EXPOSITION, MÉDIATIEUR, CHARGÉ DE COMMUNICATION, CHARGÉ DE RELATION AVEC LE PUBLIC, ...	
ARTS PLASTIQUES 4	MATHÉMATIQUES	ARCHITECTE, ENCADREUR, GÉOMÈTRE, DESSINATEUR BTP, ILLUSTRATEUR MÉDICAL ET SCIENTIFIQUE, DÉCORATEUR, DESIGNER (mode, graphique, industriel, mobilier, espace, produit, etc), MÉTIERS D'ART*, ...	
ARTS PLASTIQUES 5	NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	INFOGRAPHISTE, ANIMATEUR 2D et 3D, DESIGNER (graphique, industriel, de réalité virtuelle, etc), WEBMASTER, GRAPHISTE, CONCEPTEUR DE JEUX VIDÉOS, MODELEUR 3D, DIRECTEUR ARTISTIQUE, STORYBOARDEUR, ...	
ARTS PLASTIQUES 6	PHYSIQUE-CHIMIE	RESTAURATEUR, CONSERVATEUR D'ŒUVRE D'ART, PHOTOGRAPHE (d'art, scientifique, etc), TECHNICIEN DE LABORATOIRE PHOTO, LUNETIER, ...	
ARTS PLASTIQUES 7	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PAYSAGISTE, PROTHÉSISTE DENTAIRE, ART-THÉRAPEUTE, ...	
ARTS PLASTIQUES 8	SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	PRODUCTEUR, GALERISTE, ANTIQUAIRE, COMMISSAIRE PRISEUR, COURTIER, DIRECTEUR DE CRÉATION, EXPERT D'ART, ...	
ARTS PLASTIQUES 9	SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	RÉGISSEUR, SCÉNOGRAPHE, DESIGNER (graphique, industriel, de réalité virtuelle, mobilier, espace, produit, etc), INGÉNIEUR COMMUNICATION IMPRIMÉE, MÉTIERS D'ART*, ...	

Plus particulièrement, si je choisis après une seconde générale **une voie technologique**, et que je suis toujours attiré.e par le domaine artistique...

- 1) Je peux donc choisir un enseignement optionnel "Arts"
- 2) Me diriger vers un bac S2TMD, STD2A ou STI2D

→ Le bac S2TMD (Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse)

Ses enseignements de spécialité peuvent être (en fonction de l'offre du lycée choisi) :

- **En première** : économie, droit et environnement du spectacle vivant (EDES) dans lequel l'élève étudie les pratiques et politiques culturelles, l'économie et les métiers du spectacle vivant et de la culture, la place et le rôle de l'artiste, les enjeux sociaux, économiques et juridiques du spectacle vivant, de la culture ;
- un enseignement de culture centré sur des enseignements spécifiques, à choisir selon la pratique artistique de l'élève : culture et sciences chorégraphiques ou culture et sciences musicales ou culture et sciences théâtrales ;
- un enseignement de pratique centré sur des enseignements spécifiques, à choisir selon la pratique artistique de l'élève : pratique chorégraphique ou musicale ou théâtrale.
- **En terminale** : culture et sciences chorégraphiques ou musicales ou théâtrales
- pratique chorégraphique ou musicale ou théâtrale.

→ Le bac STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Ses enseignements de spécialité peuvent être (en fonction de l'offre du lycée choisi) :

- **En première** : Physique-chimie ; Outils et langages numériques ; Design et métiers d'art.
- **En terminale** : Analyse et méthodes en design ; Conception et création en design et métiers d'art.

→ Le bac STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) : /!\ **notamment au travers de l'enseignement de spécialité 2I2D (Ingénierie, Innovation, et Développement Durable), qui comprend l'enseignement spécifique "Architecture et construction"** :

Ses enseignements de spécialité peuvent être (en fonction de l'offre du lycée choisi) :

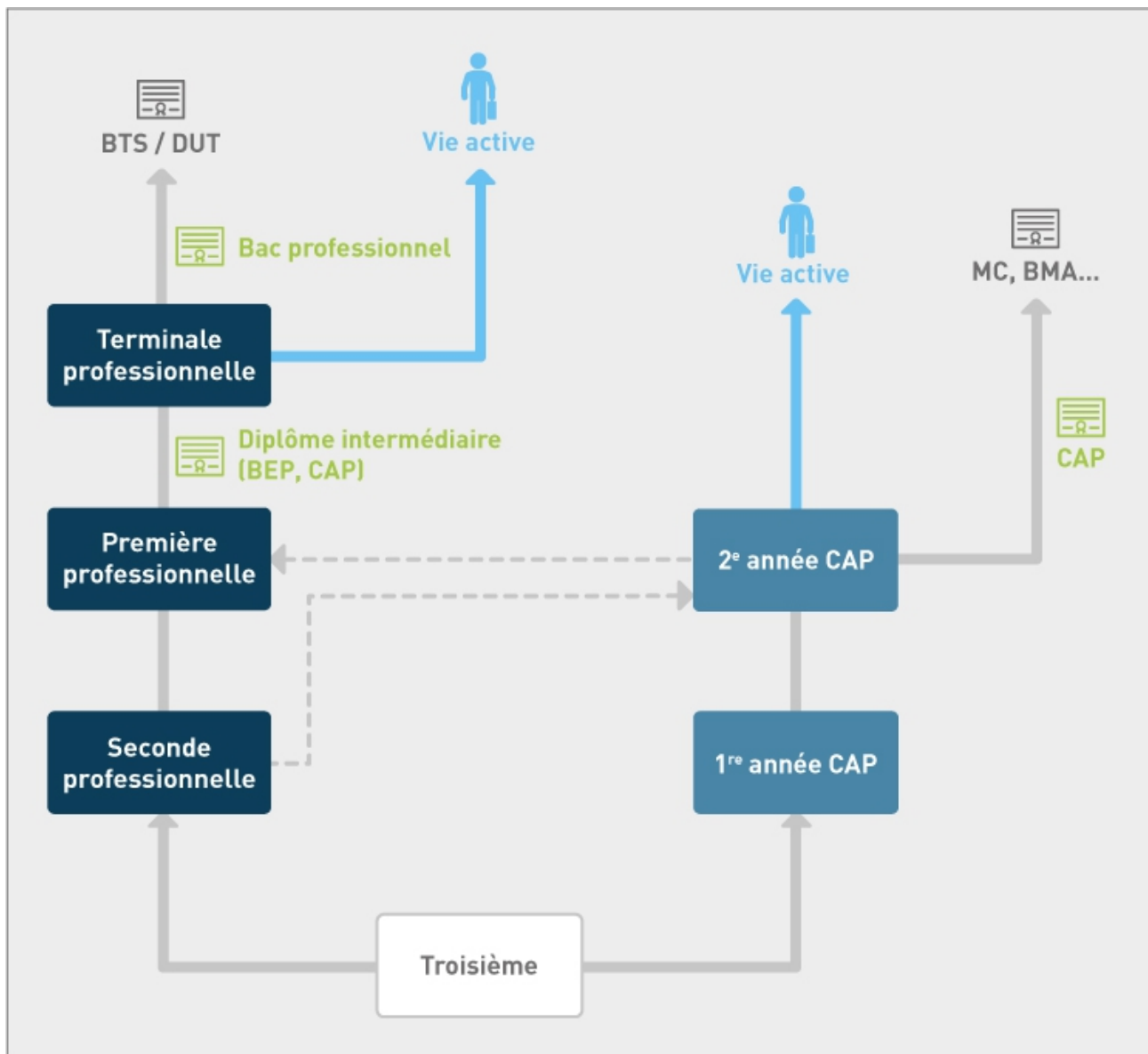
- **En première** : Innovation technologique ; Ingénierie et développement durable (I2D) ; Physique-chimie et mathématiques
- **En terminale** : Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D), avec architecture et construction ou énergies et environnement ou innovation technologique et éco-conception ou système d'information et numérique ; Physique-chimie et mathématiques

→ Le bac STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) : /!\ **notamment au travers de l'enseignement de spécialité 2I2D (Ingénierie, Innovation, et Développement Durable), qui comprend l'enseignement spécifique "Systèmes d'information et numérique"** :

Ses enseignements de spécialité peuvent être (en fonction de l'offre du lycée choisi) :

- **En première** : Innovation technologique ; Ingénierie et développement durable (I2D) ; Physique-chimie et mathématiques
- **En terminale** : Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D), avec architecture et construction ou énergies et environnement ou innovation technologique et éco-conception ou système d'information et numérique ; Physique-chimie et mathématiques

En lycée professionnel :



Les différents diplômes professionnels :

Remarque : pour connaître tous les CAP, BEP, Bac Pro etc existant, rendez-vous sur le lien suivant, à partir de la page 29 et de la page 37 :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Diplomes_professionnels/61/9/Liste_diplomes_edition_2019_1143619.pdf

> Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) :

- Diplôme de niveau 3

> Le BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles) :

- Diplôme de niveau 3

> Le Bac Pro (Le Baccalauréat Professionnel) :

- Diplôme de niveau 4

> Le BP (Le Brevet Professionnel) :

- Diplôme de niveau 4

> Le Brevet des Métiers d'Arts :

- Diplôme de niveau 4

> Le BTS (Brevets de Technicien Supérieur) :

- Diplôme de niveau 5, bac +2

> Le diplôme supérieur d'arts appliqués :

- Diplôme de niveau 7

Les liens entre les domaines de ces diplômes et les ceux des Arts Appliqués et des Métiers d'Arts.

cf

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Diplomes_professionnels/61/9/Liste_diplomes_edition_2019_1143619.pdf

Si la filière technologique, les Arts Appliqués ou les Métiers d'Arts vous intéresse, vous trouverez sur le lien ci-dessus la liste des diplômes proposés en fonction des catégories ci-dessous :

- Métallurgie (pp 13-18)
- Bâtiment, travaux publics, matériaux de construction (pp. 19-22)
- Métiers de la mode et industries connexes (pp.29-30)
- Bois et dérivés (pp.21-32)
- Arts Appliqués (pp. 37)
- Coiffure, esthétique et services connexes (pp. 51-52)